



LE RIÉZOIS

Bulletin municipal d'informations *infos*



www.ville-riez.fr



N° 70 Décembre 2020

AU SERVICE DE RIEZ DEPUIS MARS 2020

NOUS AVONS...



Géré deux crises sanitaires majeures (la deuxième est toujours en cours) : mise en place d'une cellule d'appel auprès des personnes isolées et vulnérables - deux distributions de masques - optimisation du fonctionnement de la crèche, des écoles maternelle et élémentaire dans le respect du protocole sanitaire en vigueur - réactivation du centre aéré - réorganisation des services municipaux, des activités du personnel - gratuité de l'occupation du domaine public...

Maintenu ou soutenu une partie des activités festives que ce soit pour l'hiver 2019 (marché de Noël, crèche vivante, repas des aînés, après-midi cinéma...) ou durant l'été 2020 (marchés nocturnes, fête médiévale, exposition de tracteurs et de voitures anciennes, fête du livre, forum des associations...).

Restauré la statue de la Vierge qui a retrouvé Saint-Maxime, **restauré le vitrail de saint Maxime** dont la remise en place à la cathédrale de Riez se fera au printemps.

Mis en ligne le nouveau site internet, **réactivé la publication du Riézois**, créé la page mensuelle « Maintenons le contact ».

Mis aux normes l'électricité de l'école élémentaire.

Conduit différents travaux afin d'améliorer notre vie commune : pose de plots (plan Vigipirate) pour sécuriser les Allées, pose de ralentisseurs sur les Allées qui sont devenues zone de partage, mise en étanchéité provisoire du toit de l'église, enlèvement du conteneur à ordures sis sur la place devant l'église, mise en place de nouveaux conteneurs près de l'école maternelle, réparation et nettoyage des bassins, élimination des voitures ventouses près du baptistère, gestion de la décharge du chemin du Relais, réfection du mur route de Puimoisson, goudronnage de la route au bas du cimetière.

L'ensemble des activités est consultable sur les comptes-rendus des conseils municipaux disponibles sur le site internet.

D'autres activités sont sur les rails. Leurs réalisations n'étant pas sous notre seule autorité, elles subissent des ralentissements plus ou moins conséquents et obligent à une forte activité de soutien et de suivi :

- ✚ Caserne des pompiers : les résultats favorables des analyses de sol ouvrent la voie à la poursuite du dossier.
- ✚ Hôpital : une actualisation du projet est nécessaire et en cours.
- ✚ Place Saint-Antoine : l'architecte des Bâtiments de France a donné son accord. Les travaux commencent avec la réfection du réseau d'eau. Leur finition est espérée pour l'été.
- ✚ Restauration du patrimoine : * **Site paléochrétien** : afin de réactiver le chantier, l'administration a promis de financer une partie des frais occasionnés par la mauvaise conduite des travaux déjà engagés. Conclusion espérée pour l'été 2021. * **Hôtel de Mazan** : la mairie a confirmé à la DLVA, propriétaire du bâtiment, son souhait de voir s'établir le musée. La réponse est en attente. * **Fontaine de la Colonne et Porte Saint-Sols** : une remise en état est nécessaire. Les dossiers pour assurer la restauration ont été déposés.
- ✚ Saint-Maxime : dans le cadre de l'appel aux communes volontaires « Restauration et valorisation du patrimoine », la restauration de la source et des murs en pierres sèches va être gérée par le PNRV (Parc Naturel Régional du Verdon).
- ✚ RHI (Réhabilitation de l'Habitat Insalubre) : une demande de diagnostic archéologique a retardé le déroulement prévu qui cependant se poursuit. Plusieurs bâtiments ont été acquis par la commune, d'autres restent à acquérir.
- ✚ Numérotation communale : nous avons attribué des numéros et de nouveaux noms aux rues, chemins... La mise en place de la fibre nécessite l'aboutissement de ce travail au plus vite. Ces informations doivent être validées par la DLVA puis intégrées à l'IGN (Institut National de l'information Géographique).
- ✚ Agrandissement du cimetière : les difficultés et le coût de l'agrandissement ont conduit à rechercher des solutions nouvelles avec comme possibilité la mise en place d'un second cimetière en un autre lieu.
- ✚ PLU (Plan Local d'Urbanisme) : le résultat final tarde toujours à venir. Le zonage pour le photovoltaïque doit y être intégré mais certains services de l'État restent à convaincre.





Le Riézois. Infos

Publication

Mairie de Riez

Directeur de la publication et de la rédaction

Christophe Bianchi

Rédaction

Caroline Marin, Jean-Paul Faucon et les
auteurs des articles cités dans le numéro

Création, mise en page

Jean-Paul Faucon, Caroline Marin

Crédit photos

Mairie de Riez, auteurs des articles

Tirage

900 exemplaires

Impression

Imprimerie de Haute-Provence

Imprim'Vert

ZA Les Iscles

04 700 La Brillanne

Dépôt légal

À parution ISSN : en cours d'attribution

Imprimé sur papier recyclable
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce document est distribué à titre
d'information et non contractuel.

Le mot du maire / Noël 2020

Riézoises, Riézois,

2020 a été une année difficile. La crise sanitaire grave que nous traversons nous a conduits à soutenir le milieu social fortement touché ainsi que nos commerces. La réorganisation de nos services de fonctionnement dans le respect des consignes sanitaires imposées a été impérative.

Plusieurs projets ont été réalisés depuis le début de la nouvelle mandature, beaucoup sont aussi en préparation. Le travail accompli n'est pas toujours visible pour les Riézoises et les Riézois. Le temps et l'énergie passés à rechercher les possibilités financières nécessaires au développement de notre cité est grand. Dire et laisser croire que toutes les propositions faites sur les plans national et régional sont applicables à Riez est une méconnaissance des arcanes administratives. Les conditions imposées sont souvent rédhibitoires et entraînent vers un futur incertain que nous devons nécessairement prendre en compte.

Parler de la Région, du PNR, de la DLVA, du Conseil Départemental reste abstrait et souvent non essentiel pour les administrés. Ce sont cependant des acteurs devenus incontournables sans lesquels nos moyens d'action seraient limités. Chaque structure a ses compétences propres qu'il nous faut utiliser. Nos contacts avec eux sont réguliers. Le Parc Naturel Régional du Verdon et son « image verte » augmentent notre visibilité culturelle et naturelle ; la DLVA gère les grandes problématiques telles que l'assainissement, le réseau d'eau, l'éclairage public, les transports, les projets comme l'hôtel de Mazan ; le Conseil Départemental est en charge des routes, des collèges... Des difficultés ! Il en ressort bien sûr, ne serait-ce que par le manque de liberté d'agir de manière immédiate, suivant nos idées et conceptions premières. Mais grâce à la collaboration étroite entretenue avec l'action culturelle et l'architecte des Bâtiments de France, nous avançons sur des projets importants.

Un dernier point à relever est la propreté du village. Oui il est possible de mieux faire et l'amélioration est en permanence recherchée. Mais les incivilités doivent être combattues. Nous avons les nuisances canines, les canettes... les masques usagés non biodégradables s'y ajoutent... L'exécutif seul ne peut tout faire. Chacun doit à son niveau participer au bien-être collectif.

En cette fin d'année, le conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous souhaitons sincèrement un bon Noël et nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. 2021 sera l'année du renouveau. Serrons-nous les coudes, serrons-nous les cœurs pour un futur d'espoir et de fraternité...

Christophe Bianchi
Maire de Riez



Réunion du 23 octobre 2020 à 13 h 30

Le conseil municipal a débuté à 13 h 30 afin de permettre à certains élus de se rendre à la présentation des travaux sur le Colostre programmée à 15 h à Saint-Martin-de-Brome. Le conseil municipal a débuté par une prise de parole et une minute de silence consacrées à Samuel Paty, enseignant sauvagement assassiné. L'ensemble des conseillers a dénoncé fortement cet acte de barbarie inacceptable.

Le drapeau a été mis en berne.

Le maire a fait part du refus des conseillers de voir leurs propos enregistrés par les membres de l'opposition lors des séances. Les élus de l'opposition ayant argué que c'était un droit, les élus majoritaires ont décidé de ne plus prendre la parole.

Le conseil municipal s'est déroulé par la suite selon l'ordre du jour fixé et en tenant compte des questions diverses formulées par les membres de l'opposition.

À noter que les membres de l'opposition :

- n'acceptent pas le choix d'un fournisseur qui permet à la commune de faire des économies d'électricité,
- s'abstiennent de refuser le PLU intercommunal qui affaiblit l'autonomie de la commune,
- refusent un projet de résidence sénioriale répondant à un besoin important et créateur d'emplois pour la commune.



Réunion du 27 novembre 2020 à 13 h 30

Ordre du jour :

- **Règlement intérieur** : les amendements proposés par les membres de l'opposition ont été refusés par vote majoritaire. Le règlement intérieur a été approuvé à la majorité.
- **Convention utilisation du stand de tir** par la police municipale : afin de conserver son port d'arme le policier municipal doit s'entraîner deux fois par an sous la direction d'un moniteur agréé et pour cela utiliser le stand de tir. La signature d'une convention pour cette utilisation a été approuvée.
- **Dénomination des voies publiques** de la commune de Riez : validation des noms donnés par le groupe de travail.
- **Les questions diverses** demandées par les membres de l'opposition ont été refusées car ce point n'était pas inscrit à l'ordre du jour.



- **Débat de politique générale** : demandé par les membres de l'opposition a consisté pour la majorité à présenter à nouveau le programme électoral de mars 2020.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles sur internet.

Cérémonie du 11 novembre - Monument aux morts

La commémoration du 11 novembre pour l'anniversaire de l'armistice 1918 a été célébrée de manière inhabituelle en raison de la situation sanitaire. Après les allocutions du maire et des représentants des associations d'anciens combattants, des gerbes ont été déposées. Environ trente personnes étaient présentes, toutes maintenant la distanciation imposée. Un instant de recueillement important, en ces moments difficiles que la nation subit, nous



permettant de relativiser quelque peu les difficultés de notre confinement eu égard aux souffrances des poilus.

Cette cérémonie est l'occasion de donner quelques informations sur le monument aux morts de Riez. Pour cela, les écrits de Marcelle Célestin, sont repris.

« Le monument aux morts de Riez livre tous les jours à nos regards habitués l'esthétique du lieu.

Mais en ce jour d'hommage, il revêt une importance qu'il faut souligner.

Ce monument est composé de deux éléments essentiels : une stèle à quatre faces en pierre blanche taillée par le grand-père de Claudine Troche, Julien Moussu, tailleur de pierre.

La stèle est surmontée d'ornements (casques et fleurs). Les noms des batailles et les noms de nos morts sont inscrits sur ses flancs. À côté se dresse l'altière statue, allégorie de la France, sculptée par Louis Botinelly (sculpteur marseillais de talent, époux d'une Riézoise Jeanne Gaillard). Cette sculpturale femme tient en ses mains les lauriers de la victoire, sa tête est tournée vers la stèle et son regard sévère fixe cette inscription « La ville de Riez à ses morts glorieux ».

L'ensemble est entouré d'une grille carrée aux quatre coins desquels sont placés des obus ».



Informations brèves et diverses

Rentrée scolaire de novembre

Elle s'est faite dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. À noter que le port du masque est obligatoire, à partir de 6 ans même lors de la récréation. La commune a fourni des masques aux enfants de l'école élémentaire. Malgré les difficultés d'application de ces mesures, l'implication de chacun a permis leur pleine efficacité.

Caserne des pompiers

Le projet d'implantation de la caserne des pompiers sur la commune est toujours d'actualité. Des analyses de terre faites en plusieurs points du site étant conformes, le projet suit son cours. Le coût total du projet est estimé à environ de 1,5 millions € pour une participation de la commune d'environ 400 000 €. L'avant-projet devrait être rapidement présenté.

Déchèterie

L'accès à la déchèterie de Riez est fermé définitivement. La mise en place par la DLVA de la déchèterie mobile route de Puimoisson est imminente. La DLVA a approuvé la mise en place de la déchèterie intercommunale de Roumoules. Le coût avoisine le million d'euros. Le permis de construire a été déposé. La fin des travaux est prévue pour juillet 2021.

Cadre de vie

* Le conteneur qui entachait l'entrée de Riez face au mur de l'église a été enlevé. * Les voitures ventouses près du baptistère ne sont plus là. * Les bassins des fontaines ont été nettoyés. * Les risques d'effondrement d'une maison à la Grand'Rue perdurent pour le moment. La mairie rappelle à chacun ses responsabilités.



Hôtel de Mazan

Le projet de musée à l'hôtel de Mazan est de retour. Cet hôtel est sous la compétence de la DLVA. L'aménagement d'un

musée présentant des pièces répertoriées à l'inventaire national dans ce site exceptionnel a toujours été le but ultime. Après discussions en groupe de travail, décision a été prise de finaliser ce projet, d'autant plus que le démarrage ne sera pas immédiat. Nous soutenons ce projet dont l'abandon serait dommageable en de nombreux points pour le village. La réponse de la DLVA est en attente.



Baptistère - Cathédrale paléochrétienne

Le retard des travaux a déjà été abordé dans Le Riézois N° 69. Une réunion était prévue en comité restreint entre le maire, le maître d'œuvre et la DRAC. Cette réunion qui s'est tenue dernièrement a abouti à un compromis. Le choix entre un procès avec le maître d'œuvre (dont la conclusion aurait pris plusieurs années et dont le résultat n'était pas obligatoirement en notre faveur) et un compromis dans lequel la mairie laissait le minimum d'argent a été trouvé. Des subventions supplémentaires de la part de la DRAC (que nous remercions) devraient arriver. Afin de diminuer le coût, la commune fera appel à ses propres agents techniques. Les travaux devront se terminer dans les plus brefs délais afin d'assurer une prochaine saison touristique de qualité.

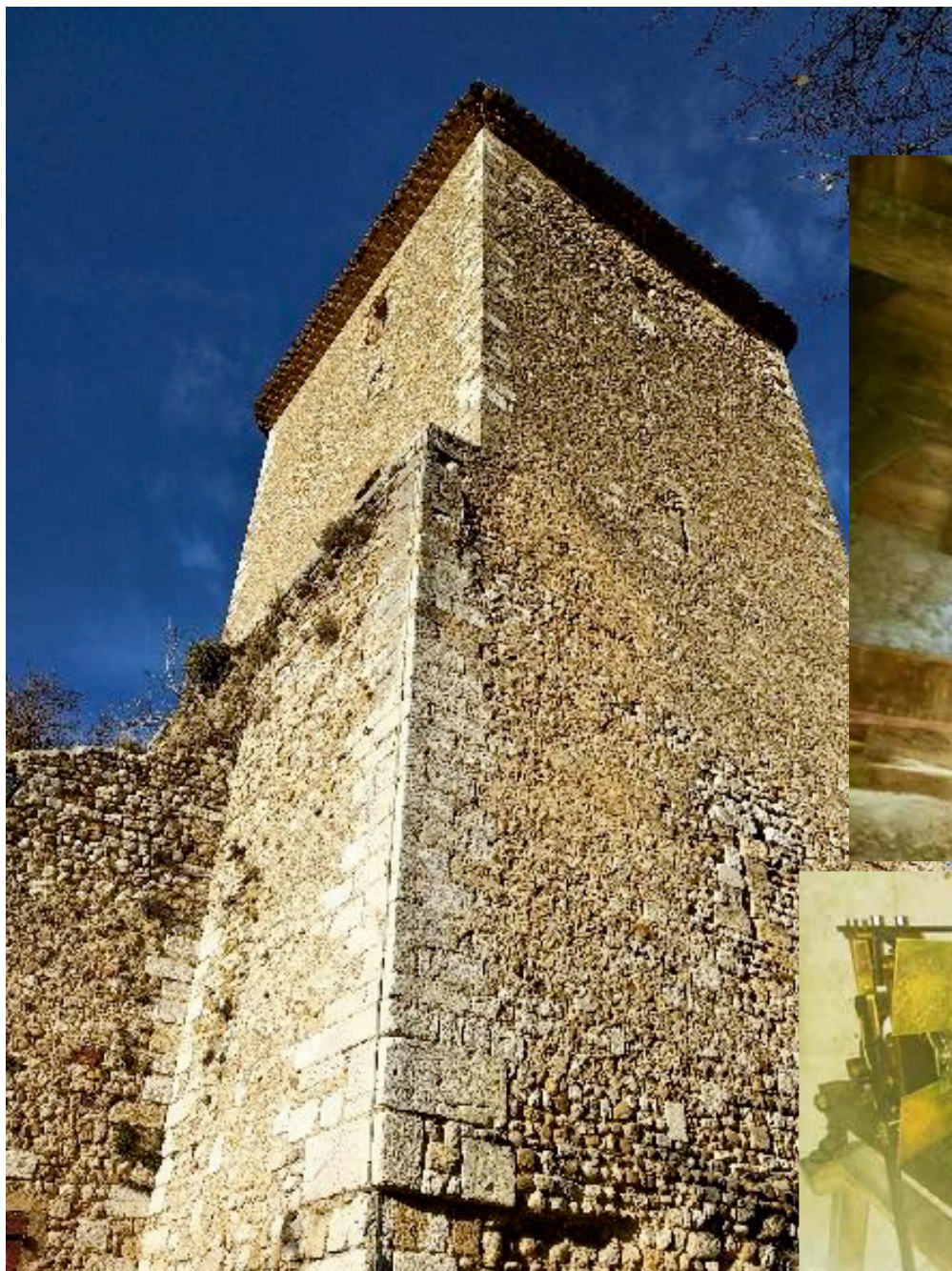
Investissements

La balayeuse dont les services intensifs sont remarquables particulièrement après les marchés des samedi et mercredi arrive en fin de vie. Une étude diligentée par les responsables techniques et administratifs de la mairie a montré qu'une réparation serait trop coûteuse et non rentable. L'achat d'une nouvelle machine d'un modèle supérieur plus efficace est en projet. Le coût s'élève à 120 000 € financé à 60 % par une subvention de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). La reprise de l'ancienne machine est prise en compte dans cette évaluation.

Horloge

Des traces d'humidité ont été remarquées sur le sol au dernier étage de l'horloge. Rien de bien grave mais la

vérification de la toiture nécessite l'intervention d'une société spécialisée. C'est une opération périlleuse.



Silo

Que faire du silo ? Des négociations sont en cours entre GPS (Groupe Provence Services), propriétaire des lieux, la commune et un acquéreur possible. Celui-ci souhaite valoriser le site. La faisabilité pour une salle de sport, un marché paysan, un restaurant gastronomique est étudiée. D'un esthétisme peut-être critiquable mais labélisé patrimoine du XX^e siècle, le silo témoigne pour les anciens Riézois d'un passé agricole et d'une vie tournée vers les besoins primaires. Le projet est séduisant et la mairie l'encourage grandement.

Isolation des combles de l'école primaire

Une nécessité comme en témoigne les photos.

Restos du cœur

La municipalité serait opposée aux Restos du cœur. Faux ! Un rappel des faits est nécessaire : depuis plusieurs années les Restos du cœur utilisent gracieusement le presbytère pour leur activité sociale indispensable et importante en ces périodes difficiles pour beaucoup. Auparavant ancré à Saint-Élie, le curé de l'époque avait demandé leur départ en raison des

nuisances occasionnées et avait proposé le presbytère, bâtiment communal, sans autorisation de la municipalité. Fin 2019 une lettre recommandée adressée au maire par le responsable départemental de l'association dénonçait la non-conformité des locaux et demandait une remise en état. Réponse de la mairie: ce local est mis à disposition gracieusement, sans contrat d'aucune sorte. Depuis la mairie a proposé à l'association d'autres lieux pour s'installer.



Avant isolation



Isolation finale
de 35 cm d'épaisseur



Éclairage public

Les lampadaires commencent à être changés routes de Puimoisson et Valensole. Ces nouveaux lampadaires sont équipés de LEDs (acronyme de l'anglais *Light Emitting Diode*). Les économies d'énergie sont une priorité. Ce remplacement financé par la DLVA se poursuivra dans tout le village.

Réseau d'eau et fibre

La DLVA finance la réfection du réseau d'eau et la station d'épuration pour un montant approximatif de 750 000 €. Les travaux ont débuté place Saint-Antoine. Orange finance l'enfouissement de la fibre à la Grand'Rue.



Villages et cités de caractère

Les « Villages et cités de caractère », les Archives Départementales nous ont envoyé un journaliste afin de réactualiser la collection de photos destinées à mettre en valeur les villages et pour une utilisation par les adhérents de l'association. Nous avons fait le tour des points remarquables du village avec un arrêt particulier à l'hôtel de Mazan. Une réunion s'est tenue avec les représentants des « Villages et cités de caractère » qui ont présenté les critères de validation pour obtenir le label « Cités de caractère ».

Calendrier des manifestations

La pandémie Covid-19 est à l'origine de l'abandon de plusieurs manifestations : visite de la nouvelle sous-préfète, inauguration de la médiathèque, journées « Mon Agglo pour l'emploi ».

Union Sportive du Canton Riézois (USCR)

L'USCR regroupe des adhérents de tout le canton riézois. Lors des compétitions, son maillot noir et vert est caractéristique et témoigne d'un passé riche de souvenirs et de personnes emblématiques. En 2021 l'USCR fêtera ses 100 ans. Ce sera l'occasion de manifestations diverses. À ce propos l'union est à la recherche de documents d'archives qui peuvent être mis sur FaceBook ou envoyés par mail au secrétariat (scriez@orange.fr).

En 2020 - 2021 l'USCR comprend plusieurs catégories : les séniors de Kaïs dont l'entraîneur diplômé d'état vient de Manosque, les débutants de Laurie,



Une des nombreuses photos d'archives du Book prévu pour le centenaire du SCRiez 1921/2021. On compte sur vous pour en trouver un maximum.



les U9 de Tony, les U11 de Gus et de Flo. La relève : ce sont les U19 de Geoffroy et Yves. Les entraînements ont lieu plusieurs fois par semaine : le mercredi et le vendredi à 19 h pour les séniors et les U19, le mercredi après-midi à 13 h 30 pour les jeunes. Les matchs se tiennent certains week-ends.

G. Cousin

Association Saint-Maxime

L'Association Saint-Maxime a tenu son assemblée générale le 29 juin 2020. À cette occasion un nouveau bureau a été élu. Nous remercions nos prédécesseurs pour leur travail.

La principale action de cette année 2020 a été, après remise en état, le retour de la statue de la Vierge sur notre colline au mois de mars. Un moment convivial qui a vu se rassembler de nombreux Riézois(es) (voir Le Riézois N° 67). À ce sujet, la mairie de Riez et son service technique, l'entreprise Da Silva, l'école d'art de Digne ainsi que les généreux donateurs sont fortement remerciés.

Au mois d'octobre, en accord avec la mairie, une clôture électrique a été installée (pour éviter l'intrusion des sangliers sur le champ d'oliviers des Sœurs Clarisses). La prudence pour vos enfants et vos animaux domestiques (des pancartes signalétiques sont en place) est de rigueur.

Actuellement, nous travaillons sur une demande de nos Sœurs, à savoir le changement du maître-autel de la chapelle. Le maître-autel actuel est en bois et contreplaqué, recouvert d'une peinture en « trompe-l'œil ». Ce meuble s'est abîmé avec le temps, c'est pourquoi le projet en cours est de le remplacer par un maître-autel en granit gris (du même type que les colonnes existantes).

La nef étant classée, les autorisations nécessaires ont été demandées auprès des administrations concernées. Nous attendons les réponses sous deux mois. Plusieurs marbriers ont été reçus. Des devis sont en cours de finalisation. L'avis de l'architecte des Bâtiments de France, Pierre Prouillac, est nécessaire afin de donner suite à ces travaux. Pour mieux connaître l'histoire de notre colline Saint-Maxime, nous vous invitons à lire le recueil « La colline de Saint-Maxime » co-écrite par Philippe Borgard, Fabienne Gallice et Pierre Prouillac.

Ce recueil est en vente à l'Ermitage Saint-Maxime chez les Sœurs Clarisses, à la librairie/presse Jaubert et au supermarché Proxy.

F. Retout



Le Colostre

Le Colostre ! un nom, une histoire, un parcours...

D'après les anciens écrits ce nom aurait pour origine le terme « colostrum » (premier lait maternel), car la rivière apportait au village la fertilité. D'une longueur de 36 km le Colostre prend naissance sur la commune de Saint-Jurs au pied du Montdenier et se jette dans le Verdon avant Gréoux-les-Bains. Son principal affluent est l'Auvestre qui le rejoint à la sortie de Riez. De nombreux torrents s'y ajoutent la plupart du temps à sec mais retrouvant parfois une grande activité. Le Colostre traverse le plateau de Valensole.

Le Colostre n'a pas toujours été la petite rivière tranquille, effacée, cachée dans une végétation plus ou moins abondante, souvent en expansion anarchique.

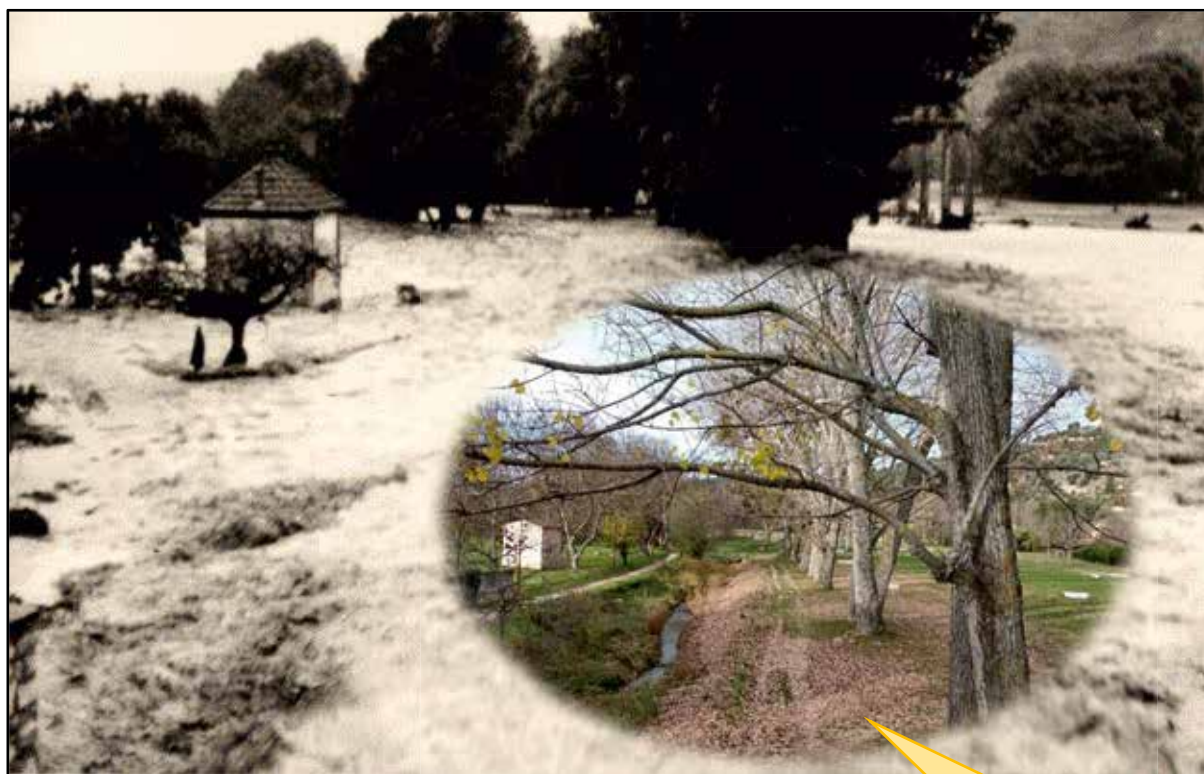
La nature a évolué développant au fil du temps une plaine alluviale fertile colonisée par l'homme d'autant plus qu'en parallèle du Colostre coulait aussi le vallon de Valvachère.

Dans les années 1650 Théodore Agrippa d'Aubigné dans un poème *Sort inique et cruel ! le triste laboureur* évoque les conséquences d'anomalies climatiques majeures. Ce furent les premières manifestations de ce que nous appelons aujourd'hui le petit âge glaciaire qui fut marqué durant 400 ans par un refroidissement important des hivers, par des étés courts, par d'abondantes précipitations. L'implantation des Quatre Colonnes et les fouilles de la cathédrale Notre-Dame de la Sède témoignent qu'au premier siècle le niveau du sol était plus bas d'environ 3 m. Les inondations successives et l'apport conséquent de colluvions issus du plateau de Valensole ont petit à petit relevé le niveau. Souvenons-nous, pour les événements les plus récents, de :

- L'inondation de 1960 que beaucoup de nos anciens gardent en mémoire. Elle a eu pour origine un embâcle au pont de Roumoules. Lors de sa rupture une vague déferla avec des conséquences matérielles importantes. Sur les allées Louis Gardiol toutes sortes d'objets hétéroclites et même une vache paraît-il ont défilé. Les dégâts collatéraux avec entre autres l'explosion d'une maison furent très importants.

« J'ai juste eu le temps de prendre mes filles sous chaque bras et de monter sur le rempart », « Quand Valvachère arrive c'est grave » sont des témoignages de l'époque.

Le niveau d'eau dans des maisons en bordure du Colostre est encore visible : 1,2 m.



Le Colostre vu du pont de Blanchon en 1960.
Au fond à droite les colonnes, à gauche le cabanon
encore présent actuellement.
La passerelle ne sera construite que plus tard.

Le Colostre vu du pont de Blanchon en 2020



Après la tornade qui s'est abattue
sur la région de Riez
Le 31 juillet 1960 -
LE COLLOSTRE
est rentré dans
son lit laissant
à découvert un
spectacle désolant
Les dégâts sont considérables



- La montée en eau de 2019 qui a ravivé les souvenirs de nombreux anciens quant aux risques d'inondations.



Affirmer que ces phénomènes paroxystiques n'arriveront plus est faux. Oublier le passé est assez courant. Un jour, la piqûre de rappel se manifeste avec intensité. Les derniers événements survenus dans l'arrière-pays niçois en sont un témoignage tragique. La quantité d'eau qui est arrivée a balayé ce qui, depuis des années, était construit en bordure des cours d'eau. Dans cette région, les lits majeurs (plaines d'inondation) ne sont pas continus. Ils se succèdent séparés par des lits mineurs encaissés qui font goulot d'étranglement et refoulent l'eau vers les lits majeurs. Les anciens avaient construit en hauteur comme en témoigne la position de la plupart des vieux villages.

Intervenir dans le lit du Colostre, l'aménager afin de minimiser le risque d'inondation est une nécessité. *Il faut donner un coup de « bul »* (comprendre bulldozer) *dans la rivière* entendait-on dans le temps. Les choses ont changé et ne sont plus possibles sous cette forme brutale, des procédures ont été établies. Elles ne concilient pas les attentes de toutes les parties.

SAGE, GEMAPI : qu'en est-il de ces acronymes ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. À une échelle locale, il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. [...] Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux. La nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations) a été créée au niveau national en vue de structurer les actions de gestion des cours d'eau et des zones humides [...]. Le but est donc de donner sur tout le territoire des capacités



techniques et financières aux collectivités pour agir sur la préservation des milieux aquatiques, la gestion des risques en lien avec les politiques d'aménagement du territoire.

Le Colostre fait partie du bassin versant du Verdon. L'animation du SAGE est assurée par le Parc Naturel Régional du Verdon. Quel rendu concret, visible pour le citoyen, pour celui qui finalement reste le contribuable physique et financier de ces actions ? Le projet : « Redonner vie au Colostre » rentre actuellement dans sa phase active. Mis en place dans le cadre de SAGE depuis 2015, après plusieurs années de discussions quant au but à atteindre, au financement, à l'implication des diverses communes, au déroulement d'enquêtes publiques, de recherches archéologiques, les travaux viennent de débiter à Saint-Martin-de-Brômes. Ce projet de restauration de la rivière vise à *répondre aux obligations réglementaires, à préserver la ressource en eau et à laisser s'exprimer la biodiversité en accord avec les activités humaines et en garantissant la sécurité de chacun*. Une nouvelle forme est donnée à la rivière avec des méandres créés artificiellement, le niveau du cours est relevé, des déblais sont éliminés, des galets sont apportés, de nouveau végétaux sont plantés. Pour cela, 815 000 € sont investis. Cette somme est limitée au seul réaménagement d'une portion de 2 km à Saint-Martin-de-Brômes. Pour la suite, il est écrit: « *Ce chantier [...] doit remonter au fil du temps vers Allemagne-en-Provence, Riez, Roumoules [...]. Il aura des répercussions sur la Prévision des Inondations (PI) sans que cela soit son objet premier* ». Là on reste tout de même interrogatif !



Le questionnement des citoyens concernés à différents titres par l'aménagement du Colostre mérite des réponses précises.

Qu'en est-il de la suite des travaux sur l'ensemble du lit du Colostre ? Dans combien de temps ?

Attend-on une nouvelle inondation grave comme cela se passe régulièrement ces dernières années dans d'autres régions ?

Qu'en est-il des financements ? Quels montants sont nécessaires pour traiter l'ensemble des parties du Colostre prévues ? La somme à dégager est-elle réaliste et n'est-elle pas démesurée dans le contexte actuel de difficultés financières et de priorités sanitaires à gérer ?

Qu'advient-il des remodelages du lit lors des aléas météorologiques qui, à n'en pas douter, arriveront ?

Des camions enlèvent du matériel, d'autres apportent des galets ! Une évolution des choses dites naturelles qui interroge.

La ripisylve (flore bordant la rivière) est qualifiée de vieillissante. N'est-ce pas une évolution normale de la nature ? On peut lire pour d'autres sujets qu'il est nécessaire de favoriser le retour à la forêt primaire, justement pour conserver la biodiversité. N'y a-t-il pas contradiction avec les actions conduites ?

Il faut conserver des embâcles pour favoriser la biodiversité ! Ils peuvent pourtant être à l'origine d'inondations !

La biodiversité constitue une part importante du projet. Est-ce là l'essentiel ? Non pas qu'il faille négliger la ripisylve, les quelques animaux endémiques possiblement encore présents mais est-ce vraiment une priorité ?

Enlever le robinier faux acacia alors qu'il est une source nectarifère de première importance pour les abeilles ?

Les réponses sont en attente ! Ne doutons pas qu'elles seront à la hauteur du questionnement et qu'elles réussiront à convaincre le citoyen de l'intérêt de ces travaux.

Cependant la réalisation de la totalité de ces travaux dans un délai acceptable laisse planer un doute certain.

Saint-Maxime et les pins de Jérusalem

Le plateau sommital de la colline de Saint-Maxime est aujourd'hui un havre de sérénité, à l'écart des agitations de ce monde. Ce ne fut pourtant pas toujours le cas, et au XVI^e siècle, à la fin des Guerres de religion, la colline, investie par les armées catholiques puis transformée en un immense chantier de démolition, fut avant tout un théâtre de troubles et de fracas.

C'est là que se dressait la deuxième cathédrale de Riez, de style roman, élevée sans doute où se trouve actuellement la chapelle

Saint-Maxime. C'est là aussi que se voyaient l'imposante façade du palais médiéval des évêques de Riez ainsi que différents édifices publics et de longs remparts surmontés de puissants crénelages.

De tout cela, vers 1600, plus rien ne subsistait. La population de l'époque, sans respect pour les monuments que « le bon goût et le génie avaient élevé à grands frais », mais soucieuse de se préserver de la venue de nouveaux belligérants, avait tout démantelé.

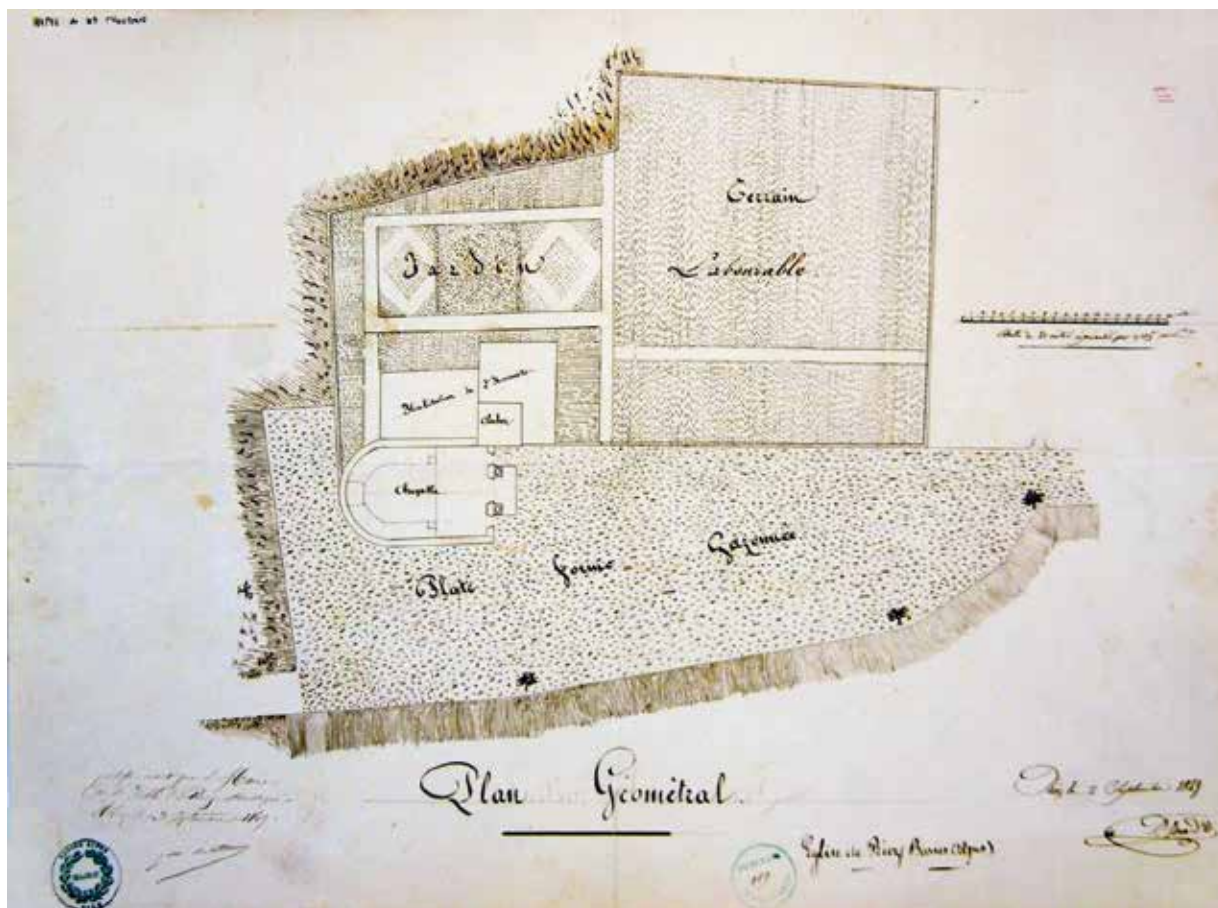
Aucun dessin, aucune gravure ne permettent de restituer ce à quoi ressemblait alors l'esplanade de Saint-Maxime. Un voyageur érudit signale seulement que les versants de cette « montagne [étaient] rempli[s] de vignes, et qu'une église en ruine [s'y élevait encore] où étaient restées des colonnes ». Et quelques décennies plus tard, en 1662, alors que les Riézois, « touché(s) de la faute énorme de [leurs] ayeux, concouru(ren)t unanimement à bâtir sur les ruines de [l'ancienne cathédrale], et pour en conserver la mémoire, une chapelle en l'honneur et sous le nom de St Maxime », le sommet de la colline devait toujours ressembler à un terrain vague sommairement nivelé.

Un précieux, quoique tardif témoignage est offert par un dessin à la plume, réalisé en 1849 par un certain Pierre Isnard, descendant d'une famille réputée de Riez : famille dont tous les aînés mâles, entre 1693 et 1882, systématiquement prénommés Pierre, sont maîtres-maçons ou entrepreneurs en maçonnerie et, en l'occurrence, quelque peu architectes. On découvre sur cette vue une « plate-forme gazonnée » que l'on peut imaginer enfin plane, circonscrite par de rares et malingres arbustes. La chapelle inaugurée en 1665 y est représentée, très semblable à celle d'aujourd'hui, si ce n'est qu'en ce milieu du XIX^e siècle elle est associée à un enclos long de plus de 60 mètres, dont la limite occidentale se prolonge jusque dans la partie centrale de l'esplanade. À l'intérieur de cet enclos, se trouve un jardin, accolé à la chapelle et à l'« habitation de l'hermite », que l'on imagine volontiers complanté de légumes et de fleurs (?), puis plus à l'est un « terrain labourable ».

Tout cela, cependant, devait être austère et l'on comprend l'enthousiasme de Roger de Gaudemard, membre de l'aristocratie riézoise, lorsqu'en 1866, saluant le progrès « qui, selon lui, est un des caractères de [son] époque », il narre la destruction, afin d'agrandir l'esplanade, d'une partie de l'enclos précédemment signalé et, surtout, la plantation « d'arbres qui promettent un bel ombrage pour l'avenir et rend[ront] bien plus agréable ce lieu si agréable, déjà par la vue magnifique dont on y jouit ».



La chapelle Saint-Maxime vers 1900.
Photo colorisée anonyme (Collection particulière).



« Plan géométral » de la partie orientale de la colline de Saint-Maxime
établi le 2 septembre 1849 par Pierre Isnard, entrepreneur en maçonnerie de Riez (MAP82 004-2008).

De quelle façon et en quels endroits ces arbres étaient-ils plantés ? À quelle(s) espèce(s) appartenaient-ils ? Ce sont autant d'interrogations auxquelles Roger de Gaudemard ne fournit malheureusement pas de réponses.



La chapelle Saint-Maxime et les pins du rebord septentrional de l'esplanade, peu après leur plantation.
(Cliché de Séraphin-Médéric Mieusement Commission des monuments historiques).

Cependant, une vue photographique de l'extrémité orientale de la colline de Saint-Maxime, contemporaine ou peu s'en faut du témoignage de Roger de Gaudemard, nous apporte quelque lumière. Ce cliché, le plus ancien que nous connaissons représentant le sommet de l'éminence, est quelque peu antérieur à la fin du XIX^e siècle. Il s'agit d'un cliché réalisé en septembre 1887 par Séraphin-Médéric Mieusement, célèbre photographe de la Commission des monuments historiques : une image sur laquelle se distinguent une esplanade similaire à celle que l'on connaît aujourd'hui, ainsi qu'un amandier apparemment isolé (mais il ne l'était pas), et surtout une série de jeunes pins, alignés le long du rebord septentrional du plateau. Un autre cliché du même auteur, montrant le monument des quatre Colonnes (« Restes antiques ») et à l'arrière-plan la silhouette de la colline, confirme que ces pins sont

également présents à l'extrémité ouest de la plate-forme sommitale, ainsi que sur son rebord sud. En d'autres termes, ce sont ceux-là même que nous connaissons et qui fêteront donc, sous peu, leur cent-soixante-dixième anniversaire. Leur grand âge leur confère une silhouette atypique, proche de celle des pins parasols, mais il ne fait pas de doute que ce sont des pins de Jérusalem (et l'on notera volontiers la proximité géographique entre cette agglomération et celle de Bethléem, ville dont sont originaires les sœurs Clarisses de Saint-Maxime) ou, si l'on préfère, des pins d'Alep.

Ces pins, malgré leur appellation, sont des arbres indigènes, fort bien acclimatés à la Provence intérieure. Ils étaient relativement rares à l'époque où ils furent plantés : depuis lors, leur nombre a été multiplié par sept, à la faveur notamment de la déprise des terres agricoles et de l'impact des incendies. Leur expansion, en France, n'est aujourd'hui limitée que par la neige et par le gel, et plusieurs chercheurs estiment que ces pins, adaptés à l'aridification du climat, seront dans un proche avenir les seuls grands arbres de la région, à moins de 600 m d'altitude.

Les pins de la colline Saint-Maxime ont indubitablement trouvé, sur ce plateau isolé, un milieu qui leur était favorable. Ayant notoirement dépassé la limite de vie qui est habituelle à leur espèce (une centaine d'années), ce sont aujourd'hui des arbres monumentaux et ils constituent, en amont de la ville, une parure végétale tout à fait exceptionnelle. « Le Plateau de Saint-Maxime avec le pré et les pins qui l'entourent » avaient été reconnus par le ministère de la Culture, dès le 19 mars 1925, comme étant un site remarquable, digne d'être « classé ».



Au sortir de la chapelle, vers 1925. À cette même époque, le « Plateau de Saint-Maxime avec le pré et les pins qui l'entourent » sont identifiés comme étant un « site classé » (AD04_100 Fi Fonds Valon 191).

Qu'en dirait-on aujourd'hui, près d'un siècle plus tard ?

L'ancienneté et la taille exceptionnelles des pins de la colline de Saint-Maxime représentent toutefois des fragilités. Les chances de les voir abattus par des événements météorologiques violents, ou tout simplement de les voir mourir de vieillesse, ne sont pas nulles. Il conviendrait donc, et sans tarder, de songer à replanter de jeunes arbres là où leurs aînés sont déjà tombés.

Tel est l'un des objectifs du plan de mise en valeur de l'éminence qui est, à ce jour, en cours d'élaboration, et ce n'est pas le moins important des chantiers à venir !

Ph. Borgard

RIEZANNIVERSAIRES

Deux centenaires se sont partagé la vedette ces derniers jours : Henriette Poucet et Magdeleine Javelly. Des représentants de la municipalité leur ont offert un beau bouquet. Une marque d'affection pour ces dames encore pleines du bonheur de vivre et de souvenirs.



RIEZRENCONTRE

C'est avec beaucoup de plaisir cette année encore et malgré le coronavirus, que se sont déroulées le samedi 5 septembre 2020 les retrouvailles annuelles des anciens Riézois des classes 1958 à 1963. Nos prêtres Stéphane Ligier et Norbert Gnana avaient de nouveau prêté le magnifique site de Saint-Élie et

c'est tout naturellement qu'ils se sont joints à la joyeuse troupe pour partager le repas sorti du sac. Les gestes barrières et la distanciation étaient de mise excepté pour un instant de photo mais n'ont altéré en rien la bonne humeur de tous.

Merci à chacun des participants pour leur implication habituelle et leur fidélité notamment M. François Carello et M^{me} Dominique Audan sans qui rien n'aurait jamais commencé.



RIEZCARNET

MARIAGE

✚ Le 23 novembre 2020 : Jillian LO SCHIAVO et M'Bark AHELLAL

DÉCÈS

✚ 2 septembre 2020, Julien ASTIER, né le 29 juillet 1924

— RUDOLF LS PHOTOGRAPHIES



Riez dans la tranquillité du soir. **Joyeux Noël et meilleurs vœux de Nouvel An.**